

tenue par Monsieur COUDERT, Juge des Référés
En présence de Madame TSIMBO-NUSSBAUM, Greffière

10 heures 30

01)	DOSSIER N° 2600636	RAPPORTEUR: Monsieur Bruno COUDERT
Titre de l'affaire	Demande de suspension de l'arrêté PC 0543822400017 pris par le maire de la commune de Mont-Saint-Martin le 27/05/2025 autorisant la construction d'un bâtiment avec local commercial et d'un parc de stationnement de 85 véhicules (référé suspension)	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	SOCIETE EQIOM BETONS	SCP UETTWILLER-GRELON-GOUT-CANAT & ASSOCIES
Défendeur	COMMUNE DE MONT-SAINT-MARTIN	MAIRE
	SAS TERRANOBILIS 2	Maître CAYLA-DESTREM Hélène (Cour)
		Arrêté le 04/03/2026
		La présidente du tribunal